

**Missions
principales :**

Animer et encadrer les différents temps d'accueil de l'ACM :

- Assurer l'accueil physique des enfants et des familles
- Mettre en place des projets d'animation
- Accompagner la vie quotidienne des enfants (repas, sieste, hygiène)
- Participer à l'entretien du matériel et des locaux

Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique :

- Participer aux réunions pédagogiques, participer à l'élaboration du projet pédagogique
- Construire avec l'équipe un projet d'animation adapté aux publics accueillis
- Participation au bilan de l'ACM et à l'évaluation du projet pédagogique

Assurer la sécurité physique, affective et morale des mineurs accueillis :

- Faire le suivi sanitaire des enfants
- Avoir connaissance et respecter le cadre réglementaire de l'ACM
- Respecter les règles d'hygiène et sécurité

Diplômes requis :

- BAFA, CAP Petite enfance, CQP Animateur périscolaire validé ou équivalence, Licence STAPS, CPJEPS, BPJEPS...

**Compétences
requis :**

- Concevoir et mettre en place un environnement sécurisé et sécurisant pour l'enfant et le jeune
- Savoir analyser un problème, une situation et y remédier
- Savoir gérer une situation d'urgence, un imprévu
- Connaissances des techniques d'animation

Qualités requises :

- Sens de l'organisation,
- Rigueur,
- Aptitude au travail d'équipe,
- Capacité d'adaptation,
- Capacités relationnelles.

**Conditions de
travail :**

- Type de contrat : CDD jusqu'au 19/12/2025 avec possibilité de reconduire
- Temps de travail : 17h/semaine (lundi, mardi et jeudi et vendredi) hors mercredis et vacances scolaires (heures en plus avec la municipalité possible)
- Horaires de travail : 12h-13h30 et 16h30 – 19h15
- Temps de préparations et réunions rémunérées (0.25 h/ semaine et 1.5 h réunion période)
- Rémunération selon convention collective des personnels Familles Rurales (Fiche de poste 4-4-a).
- Poste à pourvoir à partir du : 1/09/2025
- Possibilité de multi employeur pour un complément de temps de travail (temps méridien, mercredi et/ou vacances scolaires)
- Lieu : accueil périscolaire St Germain

**Missions
principales :**

Animer et encadrer les différents temps d'accueil de l'ACM :

- Assurer l'accueil physique des enfants et des familles
- Mettre en place des projets d'animation
- Accompagner la vie quotidienne des enfants (repas, sieste, hygiène)
- Participer à l'entretien du matériel et des locaux

Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique :

- Participer aux réunions pédagogiques, participer à l'élaboration du projet pédagogique
- Construire avec l'équipe un projet d'animation adapté aux publics accueillis
- Participation au bilan de l'ACM et à l'évaluation du projet pédagogique

Assurer la sécurité physique, affective et morale des mineurs accueillis :

- Faire le suivi sanitaire des enfants
- Avoir connaissance et respecter le cadre réglementaire de l'ACM
- Respecter les règles d'hygiène et sécurité

Diplômes requis :

- BAFA, CAP Petite enfance, CQP Animateur périscolaire validé ou équivalence, Licence STAPS, CPJEPS, BPJEPS...

**Compétences
requis :**

- Concevoir et mettre en place un environnement sécurisé et sécurisant pour l'enfant et le jeune
- Savoir analyser un problème, une situation et y remédier
- Savoir gérer une situation d'urgence, un imprévu
- Connaissances des techniques d'animation

Qualités requises :

- Sens de l'organisation,
- Rigueur,
- Aptitude au travail d'équipe,
- Capacité d'adaptation,
- Capacités relationnelles.

**Conditions de
travail :**

- Type de contrat : CDD jusqu'au 19/12/2025 avec possibilité de reconduire
- Temps de travail : 6h/semaine (lundi, mardi et jeudi et vendredi) hors mercredis et vacances scolaires (heures en plus avec la municipalité possible)
- Horaires de travail : 12h-13h30
- Temps de préparations et réunions rémunérées (0.25 h/ semaine et 1.5 h réunion période)
- Rémunération selon convention collective des personnels Familles Rurales (Fiche de poste 4-4-a).
- Poste à pourvoir à partir du : 1/09/2025
- Possibilité de multi employeur pour un complément de temps de travail (temps méridien, mercredi et/ou vacances scolaires)
- Lieu : Accueil périscolaire St Germain

Missions

principales :

Animer et encadrer les différents temps d'accueil de l'ACM :

- Assurer l'accueil physique des enfants et des familles
- Mettre en place des projets d'animation
- Accompagner la vie quotidienne des enfants (repas, sieste, hygiène)
- Participer à l'entretien du matériel et des locaux

Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique :

- Participer aux réunions pédagogiques, participer à l'élaboration du projet pédagogique
- Construire avec l'équipe un projet d'animation adapté aux publics accueillis
- Participation au bilan de l'ACM et à l'évaluation du projet pédagogique

Assurer la sécurité physique, affective et morale des mineurs accueillis :

- Faire le suivi sanitaire des enfants, trajets réguliers
- Avoir connaissance et respecter le cadre réglementaire de l'ACM
- Respecter les règles d'hygiène et sécurité

Diplômes requis :

- BAFA, CAP Petite enfance, CQP Animateur périscolaire validé ou équivalence, Licence STAPS, CPJEPS, BPJEPS...

Compétences requis :

- Concevoir et mettre en place un environnement sécurisé et sécurisant pour l'enfant et le jeune
- Savoir analyser un problème, une situation et y remédier
- Savoir gérer une situation d'urgence, un imprévu
- Connaissances des techniques d'animation

Qualités requises :

- Sens de l'organisation,
- Rigueur,
- Aptitude au travail d'équipe,
- Capacité d'adaptation,
- Capacités relationnelles.

Conditions de travail :

- Type de contrat : CDD jusqu'au 19/12/2025 avec possibilité de reconduire
- Temps de travail : 11h/semaine (lundi, mardi et jeudi et vendredi) hors mercredis et vacances scolaires (heures en plus avec la municipalité possible)
- Horaires de travail : 8h-8h45, 16h30-18h15
- Temps de préparations et réunions rémunérées (0.25 h/ semaine et 1.5 h réunion période)
- Rémunération selon convention collective des personnels Familles Rurales (Fiche de poste 4-4-a).
- Poste à pourvoir à partir du : 1/09/2025
- Possibilité de multi employeur pour un complément de temps de travail (temps méridien, mercredi et/ou vacances scolaires)
- Lieu : Accueil périscolaire St Jean des Mauvrets « La tilleulaie »

**Missions
principales :**

Animer et encadrer les différents temps d'accueil de l'ACM :

- Assurer l'accueil physique des enfants et des familles
- Mettre en place des projets d'animation
- Accompagner la vie quotidienne des enfants (repas, sieste, hygiène)
- Participer à l'entretien du matériel et des locaux

Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique :

- Participer aux réunions pédagogiques, participer à l'élaboration du projet pédagogique
- Construire avec l'équipe un projet d'animation adapté aux publics accueillis
- Participation au bilan de l'ACM et à l'évaluation du projet pédagogique

Assurer la sécurité physique, affective et morale des mineurs accueillis :

- Faire le suivi sanitaire des enfants, trajets réguliers
- Avoir connaissance et respecter le cadre réglementaire de l'ACM
- Respecter les règles d'hygiène et sécurité

Diplômes requis :

- BAFA, CAP Petite enfance, CQP Animateur périscolaire validé ou équivalence, Licence STAPS, CPJEPS, BPJEPS...

**Compétences
requis :**

- Concevoir et mettre en place un environnement sécurisé et sécurisant pour l'enfant et le jeune
- Savoir analyser un problème, une situation et y remédier
- Savoir gérer une situation d'urgence, un imprévu
- Connaissances des techniques d'animation

Qualités requises :

- Sens de l'organisation,
- Rigueur,
- Aptitude au travail d'équipe,
- Capacité d'adaptation,
- Capacités relationnelles.

**Conditions de
travail :**

- Type de contrat : CDD jusqu'au 19/12/2025 avec possibilité de reconduire
- Temps de travail : 7h/semaine (lundi, mardi et jeudi et vendredi) hors mercredis et vacances scolaires (heures en plus avec la municipalité possible)
- Horaires de travail : 16h30-18h15
- Temps de préparations et réunions rémunérées (0.25 h/ semaine et 1.5 h réunion période)
- Rémunération selon convention collective des personnels Familles Rurales
- (Fiche de poste 4-4-a).
- Poste à pourvoir à partir du : 1/10/2025
- Possibilité de multi employeur pour un complément de temps de travail (temps méridien, mercredi et/ou vacances scolaires)
- Lieu : Accueil périscolaire St Jean des Mauvrets « La tilleulaie »

Offre d'emploi
Animateur(rice) ACM permanent
Les Garennes sur Loire/ Familles Rurales départementale



Candidature à adresser, avec CV et lettre de motivation, à la direction des accueils périscolaires des Garennes sur Loire :
aps.juigne@famillesrurales.org